



CFPM  
100, Rue Henri Pitot  
ZI La Bouriette  
11000 Carcassonne  
☎ : 04.68.47.16.05

CENTRE DE FORMATION  
PROFESSIONNELLE DU MIDI

---

# COMMUNIQUE

---

## ***Visite de Madame la Sous-Préfète de Limoux au Centre de Formation Professionnelle du Midi de Limoux et Céprie.***

**L**imoux, le 13 septembre 2018 : A l'occasion de l'arrivée ce 4 juin dernier de Madame Porteous Sous-préfète de Limoux, Madame Izard, Directrice du CFPM (Centre de Formation Professionnelle du Midi) a tenu à lui présenter les activités développées par le centre de formation.

Avec plus de 3.480 personnes accueillies représentant près de 265.000 heures de formation dispensées en 2017, le CFPM est présent sur Carcassonne, Limoux, Castelnaudary, Lézignan, Quillan, Narbonne, et confirme ainsi sa place d'acteur incontournable de la formation professionnelle sur le département de l'Aude.

Madame Izard a voulu confirmer auprès de la représentante de l'Etat son investissement ainsi que celui de son équipe composée de plus de 60 personnes dans les domaines de l'accompagnement socio-professionnel, ainsi que dans les formations professionnelles diplômantes orientée « employabilité ».

Après une rencontre avec l'équipe Limouxine Madame la Sous-Préfète a pu se rendre compte des investissements réalisés par le CFPM en visitant les différents plateaux techniques dédiés aux métiers enseignés au sein du centre.

Les formations dispensées sur le site de Limoux et Céprie sont les suivantes :

- Commerce



- Services à la Personne
- Electricité et Fibre Optique

Tout au long de la visite des différents plateaux techniques juxtaposés aux salles de cours, Madame la Sous-préfète, a pu apprécier les méthodes pédagogiques préconisées où la mise en pratique est au cœur des apprentissages.

Des points importants ont été abordés durant cette rencontre entre Madame la Sous-Préfète et Madame la Directrice tels que, entre autres :

- Les besoins de financements du Centre.
- La formation continue du personnel encadrant et formateurs.
- La gestion des publics pluriculturels.
- La mise en place d'outils pédagogiques modernes.
- La nécessité d'adéquation entre le contenu des formations et les demandes et besoins du monde du travail.
- ...

Tous ces sujets ne manqueront pas d'être abordés lors de prochaines rencontres formelles entre les Services Publics et le CFPM. Madame la Sous-préfète n'a pas manqué de souligner son intérêt et d'assurer de son soutien dans la réalisation d'actions à caractère social.



